Actualité

Faire des EHPAD des lieux de vie ouverts sur la cité

octobre 2021

Imprimer la page

Et si votre EHPAD devenait un lieu de rencontre, de partage et de vie collective pour l'ensemble du quartier ? Pour créer les conditions matérielles de cette évolution, la CNSA a ouvert jusqu'au 8 novembre, l'appel à projet « un tiers-lieu dans mon EHPAD ». Il est doté de 3 millions d'euros, financés dans le cadre du plan d'aide à l'investissement prévu par le Ségur de la Santé.

Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives : on y crée, on y forme, on y apprend, on fait ensemble, on y fabrique, on y participe. Les projets, co-construits avec des acteurs du territoire, devront donc imaginer un lieu, dans l'enceinte de l'EHPAD, qui soit librement accessible aux résidents comme aux habitants des environs, et qui permette les échanges, les rencontres, les animations entre personnes de tous âges.

L'appel à projets est ouvert à tout EHPAD dont au moins 50% des places sont habilitées à l'aide sociale. Pour être éligibles, ils doivent présenter d'une part un projet social – imaginée avec un ou plusieurs partenaires locaux – et un volet d'aménagement de lieu.

La subvention de la CNSA est au maximum de 80% du coût total HT du projet, pouvant aller de

25.000 euros à 150.000 euros.

Plus d’informations